

DÉLIBÉRATION

Conseil d'administration

Séance du 6 juillet 2021

Délibération
n°129-2021
Point 4.8.5.4

Point 4.8.5.4 de l'ordre du jour

Tarifs 2021-2022 et renouvellement des formations diplômantes proposées hors SFC – Faculté de droit, de sciences politique et de gestion et Institut d'études judiciaires (IEJ)

EXPOSE DES MOTIFS :

Les diplômes d'université sont créés en application de l'article L.613-2 du Code de l'éducation qui dispose que « les établissements peuvent {...} organiser, sous leur responsabilité, des formations conduisant à des diplômes qui leurs sont propres ou préparant à des concours ».

Ces diplômes doivent s'autofinancer et l'inscription aux formations correspondantes donne lieu au versement d'un droit déterminé par le Conseil d'administration de l'université après avis de la Commission de la formation et de la vie universitaire, en fonction du coût complet de ce diplôme.

Aux montants soumis à l'approbation du conseil, s'ajoute le droit national de scolarité fixé annuellement par arrêté du Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Selon le niveau auquel ces diplômes conduisent, le droit de scolarité national applicable est celui du niveau Licence ou du niveau Master.

Il n'y a, cette année, pas d'augmentation de tarif.

Le 15 juin 2021, la Commission de la formation et de la vie universitaire a approuvé à l'unanimité, par 29 voix pour.

Délibération :

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve les tarifs 2021-2022 et renouvellement des formations diplômantes proposées hors SFC – Faculté de droit, de sciences politique et de gestion et Institut d'études judiciaires (IEJ).

Résultat du vote :

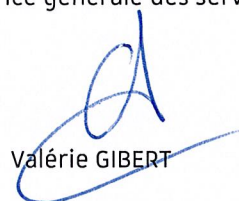
Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	33
Nombre de voix pour	33
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	0
Ne participe pas au vote	0

Destinataires :

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

Fait à Strasbourg, le 8 juillet 2021

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT

Composante	Diplômes	Codes APOGEE					Tarifs 2020-2021		Tarifs 2021-2022					Remarques / Modifications
		Droits de base (L ou M)	Diplôme	version	Etape	version	FI droits spécifiques	FC	FI droits spécifiques	FC	Modification de tarif	% hausse FI par rapport à l'année n-1	% hausse FC par rapport à l'année n-1	
Droit, Economie, Gestion, et Sciences politiques et sociales														
Droit	DU Investigations financière et analyse financière criminelle	M												
Droit	1A		DAU9U	213	DAU9U1	213	0		0					
Droit	2A		DAU9U	213	DAU9U2	213	0		0					
Droit	3A		DAU9U	213	DAU9U3	213	0		0					
Droit	DU Clinique Droits de l'homme	M												
Droit	1A		DA8LU	231	DA8LU1	231	350		350					
Droit	2A		DA8LU	231	DA8LU2	231	150		150					
Droit	DU Droit, société et pluralité des religions		DA87U	211	DA87U1	211	fermeture pour la rentrée 20/21							
Droit	DU Diplôme de Juriste Conseil d'Entreprise		DA36U	210	DA36U1	210								
	1ère année	L	DA36U1				150		150					
	2ème année	M	DA36U1				150		150					
	3ème année	M	DA36U1				900		900					
Droit	DU Pollutions, nuisances et résilience - Acteurs de la protection de l'environnement (ancien DU Pollution et nuisances)	M								non				Changement de nom du DU
Droit	Profil 1 (inscrit dont de DU est une formation complémentaire)		DAU5U	711	DAU5U1	201	150		150	850				
Droit	Profil 2 (inscrit dont de DU est une formation la formation principale)		DAU5U	711	DAU5U2	101			200					Création d'un nouveau tarif
Droit	DU Terminologie juridique anglaise	M	DAU7U	71	DAU7U1	101	112		112					
Droit	IEJ Préparation au CRFPA pour inscrits à au DU E.JIP	M					200		200					
Droit	IEJ Préparation à l'examen d'accès au CRFPA	M					400		400					
Droit	IEJ ERAGE		DAP1P	210	DAP7P1	210								
Droit	IEJ Classe carrières judiciaires		DAP6U	231	DAP6P1	231								
Droit	DU Etudes judiciaires et policières						1000		1000					

RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

SANS modification AVEC modification

Composante : Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion

Dénomination du DU : DU Clinique des Droits de l'Homme

Date d'approbation par le Conseil de composante : 19 avril 2021

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs (*obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour*) :

--

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention :

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention :

Fondation René Cassin - Institut international des Droits de l'Homme

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU : 20 par an

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ? Oui, les cours du DU le sont en partie.

Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) : Les cours sont répartis entre la Faculté de droit (enseignements mutualisés avec le Master 1 mention Droit des libertés et le Master 2 mention Droit international parcours Droit international) et la Fondation René Cassin- Institut international des Droits de l'Homme (séminaires cliniques et enseignement dans le cadre de la session annuelle).

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master : 0

1. Bilan de l'année écoulée

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale	12 (1 ^{ère} année) + 9 (2 ^{ème} année).		1 en 1 ^{ère} année
Formation Continue			

Taux horaire chargé (52€ à minima)	
------------------------------------	--

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (<i>Volume d'enseignement * taux horaire chargé</i>)	0	Droits spécifiques: (<i>ne pas prendre en compte les droits de base</i>)	3850 (1 ^{ère} année) + 1350 (2 ^{ème} année) = 5200
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	1040	Autres recettes	
Autres dépenses – Fondation René Cassin	4160		
Total des dépenses	5200	Total des recettes	5200
Résultat (dépenses - recettes)		0	

Commentaire du résultat : Budget à l'équilibre

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer *les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants*) :

Sauf exception, les étudiant(e)s ne poursuivent pas leurs études mais entament des expériences professionnelles (cabinets d'avocats, institutions publiques, ONG) dans des domaines liés aux droits de l'homme.

2. Budget prévisionnel

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale	21 (12 + 9)	3850 (1 ^{ère} année) + 1350 (2 ^{ème} année)
Formation Continue		
Exonération	1 en 1 ^{ère} année	

Taux horaire chargé (*52€ à minima*)

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	0	Droits spécifiques: (<i>ne pas prendre en compte les droits de base</i>)	5200
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	1040	Autres recettes *	
Autres dépenses – Fondation René Cassin	4160		
Total des dépenses	5200	Total des recettes	5200
Résultat (dépenses - recettes)		0	

3. Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme LICENCE MASTER

Droits spécifiques (décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion
		(Apogee, DS2001, facture, SFC...)
DA8LU1	350	Apogée
DA8LU2	150	Apogée

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : OUI OU NON

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :

RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (géré par le SFC)

SANS modification
 AVEC modification

Composante : **UMR-DRES 7354. Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion de l'Université de Strasbourg**

Dénomination du DU : **Diplôme d'Université "Investigations financières et analyse financière criminelle à l'échelle européenne".**

Date d'approbation par le Conseil de composante : **19 avril 2021**

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs *(obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour)* :

/

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention : **néant**

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention : **néant**

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU :

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ? **non**

Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) :

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master : **312 heures en e-learning et 77 h en présentiel.**

1. Bilan de l'année écoulée

Année universitaire 2020-2021 - 4 Diplômes DU – CEIFAC -FSI

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale	4	0	0
Formation Continue	0	0	0

Taux horaire chargé (52€ à minima)	90€/heure CM (toutes charges comprises)
------------------------------------	---

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement e-learning (<i>Volume d'enseignement * taux horaire chargé</i>) 89 heures CM dont 19 rémunérées	1.400€	Droits spécifiques : (ne pas prendre en compte les droits de base)	
Coût d'enseignement en présentiel (<i>Volume d'enseignement * taux horaire chargé</i>) 145 heures CM par session dont 30 heures CM rémunérées.	4.600€	Financement FSI *	11.606€
Coût formateurs corrections mémoires et jury DU (<i>Volume d'enseignement * taux horaire chargé</i>) 82 heures CM dont 18 heures CM rémunérées	1.200€	Financements Collectivités Locales	11.634€
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques			
Frais de personnels affectés au projet	10.000€		
Les frais de Voyages et de séjour stagiaires VISIO	0€		
Les frais de Voyages et de séjour formateurs	0€		
Frais d'équipement	160€		
Consommables, fournitures et services généraux	300€		
Prestations de service, frais d'experts, publicité, transparence, évaluation du projet, audits externes...	5.200€		
Coûts Indirects	380€		
Total des dépenses	23.240€	Total des recettes	23.240€
Résultat (dépenses - recettes)			Résultat (dépenses - recettes)

Commentaire du résultat :

Le diplôme est entièrement financé par les fonds du FSI et les Collectivités territoriales. En raison de la crise sanitaire, 4 inscrits en septembre 2020 se sont désistés et ont demandé un report de leur inscription et de la soutenance de leur mémoire à l'année universitaire 2021-22. En outre, il manque une session de recrutement (2^{ème} session : mars 2020), ce qui réduit encore le nombre des inscrits en 2020-21.

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer *les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants*) :

N/A

2. Budget prévisionnel

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale	15-20	0
Formation Continue	0	0
Exonération	0	0

Taux horaire chargé (52€ à minima)	90€/heure CM (toutes charges comprises)
------------------------------------	---

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement e-learning (Volume d'enseignement * taux horaire chargé) 70 heures CM dont 30 rémunérées	2 960€	Droits spécifiques : (ne pas prendre en compte les droits de base)	
Coût d'enseignement en présentiel (Volume d'enseignement * taux horaire chargé) 145 heures CM par session dont 30 heures CM rémunérées.	2 220€	Financement FSI *	37 402€
Coût formateurs corrections mémoires et jury DU (Volume d'enseignement * taux horaire chargé) 30 heures CM dont 9 heures CM rémunérées	1 332€	Financements Collectivités Locales	43 908€
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques			
Frais de personnels affectés au projet	34 372€		
Les frais de Voyages et de séjour stagiaires VISIO	0€		
Les frais de Voyages et de séjour formateurs VISIO et PRESENTIEL	2 000€		
Frais d'équipement	1 094€		
Consommables, fournitures et services généraux	3 273€		
Prestations de service, frais d'experts, publicité, transparence, évaluation du projet, audits externes...	31 766€		
Coûts Indirects	2 293€		
Total des dépenses	81 310€	Total des recettes	81 310€
Résultat (dépenses - recettes)			

3. Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme LICENCE MASTER 243 €

Droits spécifiques

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion
		(Apogee, DS2001, facture, SFC...)
DAUFU1/320	0	SFC

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : Oui ou Non

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU : néant

RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

SANS modification - AVEC modification

Composante : Faculté de Droit, de sciences politiques et de gestion

Dénomination du DU : **Diplôme de juriste conseil d'entreprise**

Date d'approbation par le Conseil de composante : 19 avril 2021

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs :

Les modifications consistent uniquement en certains ajustements du volume des enseignements suivants tenant compte des éventuelles mutualisations possibles des enseignements avec le cursus de Licence Droit 3^{ème} année et de Master en droit.

Ces modifications n'ont aucune incidence sur le coût global de fonctionnement du diplôme ni, en conséquence, sur les droits d'inscription au diplôme.

> Voir **l'annexe 1 : équipe et maquette pédagogiques du DU DJCE**

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention : /

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention :

Fédération Nationale pour le Droit de l'Entreprise – 34 bis rue Vignon, 75009 PARIS

La FNDE coordonne les enseignements et en finance une partie (50 heures d'enseignement en droit fiscal, droit des sociétés et droit social).

La FNDE organise aussi des enseignements au mois de juin, qui se déroulent à l'Université de Montpellier et qui donne lieu à la délivrance d'un certificat de spécialisation.

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU : 25 inscrits non exonérés au titre des trois années du diplôme sont nécessaires pour équilibrer le budget

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ? oui

Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) : La première année de DU est adossée à la troisième année de Licence ; les deuxième et troisième années de DU sont adossées au Master Droit des affaires, parcours Juriste conseil d'entreprise, 1^{ère} et 2^{ème} année.

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master :

- 40,5 HeTD au titre de la première année de DU
- 54 HeTD au titre de la deuxième année de DU
- 340 HeTD au titre de la troisième année de DU

1. Bilan de l'année écoulée

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale	14 DU 1 ^e année	0	0
	24 DU 2 ^e année	0	0
	28 DU 3 ^e année	0	3
Formation Continue			

Taux horaire chargé (52€ à minima)	
------------------------------------	--

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (<i>Volume d'enseignement * taux horaire chargé</i>)	22 360 €	Droits spécifiques: (<i>ne pas prendre en compte les droits de base</i>)	28 200 €
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	5 640 €	Autres recettes *	
Autres dépenses	200 €		
Total des dépenses	28 200 €	Total des recettes	28 200 €
Résultat (dépenses - recettes)			

Commentaire du résultat : Budget à l'équilibre
--

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer *les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants*) :

(Informations issues de l'Association des Etudiants Juristes d'Affaire de Strasbourg)

Les diplômés du DJCE intègrent principalement :

- Les cabinets d'avocats d'affaires, généralistes ou spécialisés, français ou étrangers, en qualité d'avocat collaborateur, de salarié ou d'associé ;
- Les entreprises industrielles ou commerciales, françaises ou étrangères, privées ou publiques, en qualité de juriste ou de fiscaliste.

Ils intègrent également les services juridiques ou fiscaux :

- Des entreprises financières (établissements de crédit, prestataires de services d'investissement, entreprises d'assurance), en qualité de juriste, de fiscaliste ou de déontologue ;
- Des cabinets d'expertise comptable ou de commissariat aux comptes ;
- Des études notariales, en qualité de notaire ou de clerc de notaire ;
- Des études d'administrateur judiciaire ou de mandataire judiciaire

Certains diplômés s'orientent également dans la carrière universitaire, en qualité de maître de conférences ou de professeur.

2. Budget prévisionnel

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale	20 (1 ^{ère} année) + 25 (2 ^{ème} année) + 28 (3 ^{ème} année)	20x150 + 25x150 + 25x900 = 29 250 euros
Formation Continue		
Exonération	3 en 3 ^{ème} année	

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	22 594 €	Droits spécifiques : (ne pas prendre en compte les droits de base)	29 250 €
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	5 850 €	Autres recettes *	
Autres dépenses*	806		
Total des dépenses	29 250 €	Total des recettes	29 250 €
Résultat (dépenses – recettes)			0 €

3. Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme

LICENCE X (1^{ère} année)

MASTER X (2^{ème} et 3^{ème} année)

Droits spécifiques (décliner les années (1^{ère} et/ou 2^{ème} et/ou 3^{ème} année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion
		(Apogee, DS2001, facture, SFC...)
DAUEU1/320	150 euros	Apogée
DAUEU2/320	150 euros	Apogée
DAUEU3/320	900 euros	Apogée

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : OUI OU NON

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :

Responsables pédagogiques du diplôme :

Etienne FARNOUX, Professeur des Universités, section 01 – 1^{ère} et 2^{ème} année du DU DJCE – efarnoux@unistra.fr

Ariane PERIN-DUREAU, Professeur des Universités, section 01 – 3^{ème} année du DU DJCE – perindureau@unistra.fr

Annexe 1 : Equipe et maquette pédagogiques du Diplôme d'Université DJCE

Année universitaire 2021-2022

I. Equipe pédagogique

En application de l'article L613-2, al.2, la liste des enseignants intervenants dans les diplômes d'université doit être publiée sur le site internet de l'établissement.

A. Enseignants universitaires

Nom et grade des enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs		Section CNU (le cas échéant)	Composante ou établissement (si établissement extérieur)	Nombre d'heures assurées (HETD)	Enseignements dispensés
Nom	Grade				
BIERENT Catherine	Professeur agrégée		Faculté de droit	21	Comptabilité
DEVLIN Joanne	Professeur agrégée		Faculté de Droit	26	Anglais
MICHEL Suzy	Professeur agrégée		Faculté de Droit	26	Allemand
PERIN-DUREAU Ariane	Professeur des Universités	01	Faculté de Droit	21	Droit fiscal
FARNOUX Etienne	Professeur des Universités	01	Faculté de Droit	21	Droit des sociétés

B. Professionnels

Nom et fonction des professionnels	Entreprise ou organisme d'origine	Nombre d'heures assurées (HETD)	Enseignements dispensés
BILLARD-MOALIC Rosemary	Bureau Francis Lefebvre - Paris	9	Droit fiscal
CERVANTES Marc	Cabinet ZORNIOTTI et ASSOCIES	25	Comptabilité
DAGORNE Dominique	Institut du <i>droit</i> local alsacien-mosellan	6	Droit social
ESPOSITO Éric	Direction des Services Fiscaux	13,5	Droit fiscal
FAGOT Stéphane	Notaire - Strasbourg	9	Droit fiscal
FAUTH Christophe	Direction des Services Fiscaux du Bas-Rhin - Strasbourg	13,5	Droit fiscal
FLUK Valérie	PwC Société d'Avocats Strasbourg	9	Droit des sociétés
FOURNIER Sophie	KPMG Avocats Paris	4,5	Droit fiscal
GERARDIN Arnaud	Bureau Francis Lefebvre - Strasbourg	9	Droit fiscal

GUYOMARD Nathalie	Collaboratrice Administrateur judiciaire - Strasbourg	9	Droit social
HADJIVELTCHEV Dimitar	Bureau Francis Lefebvre - Paris	9	Droit fiscal
HELLIO François	Bureau Francis Lefebvre - Paris	9	Droit fiscal
HERRMANN Alain	Bureau Francis Lefebvre	9	Droit social
IDIRI Nasser	EC Partenaire - Strasbourg	24	Comptabilité
JACQUEMARD Florian	Cabinet HSKA - Strasbourg	4.5	Droit social
KARLI Julien	CIC - Strasbourg	9	Droit des sociétés
LECOEUR Ambroise	Bureau Francis Lefebvre - Paris	9	Droit fiscal
LLINARES Emmanuel	NERA ECONOMIC CONSULTING - Paris	4,5	Droit fiscal
LUDEMANN Annette	Valoris Avocats - Strasbourg	9	Droit fiscal
MARICHAL Olivier	Société d'avocats Ernst & Young - Paris	4,5	Droit fiscal
MARTINEZ Laurence	Institut du droit local - Strasbourg	6	Droit social
MEYER Laurent	G.S.A. - M.D.C. Strasbourg	15	Droit des sociétés
RICHERT Frédéric	Bureau Francis Lefebvre - Strasbourg	9	Droit fiscal
SCHWACH Jean-Christophe	LEXOCIA Strasbourg	13.5	Droit social
RICHER Frédéric	Bureau Francis Lefebvre - Strasbourg	9	Droit des sociétés
THIEBOLD Éric	Cabinet Fidal - Paris	9	Droit fiscal
THIESSET Romain	CAPSTAN Avocats Lille	9	Droit social
TORLET Régis	Cabinet d'avocats Backer & McKenzie - Paris	9	Droit fiscal
YTHIER Pierre	Groupe ROCHER Île-de-France	9	Droit fiscal
ZIRNHELD Serge	Bürkert Fluid Control Systems - Triembach-Au-Val	4.5	Droit social

II. Maquette pédagogique

Première année de Diplôme de Juriste conseil d'Entreprise :

Les enseignements comprennent des cours mutualisés et portés par la Licence mention Droit, troisième année, ainsi que des enseignements propres au Diplôme de Juriste conseil d'Entreprise sous forme de séminaires d'application.

Intitulé de l'UE	Crédits	Coef.	Compétences attendues	Matières	CM	CI	TD	TP	TE	Total (HETD)
UE 1. Découverte de la comptabilité										
		1	Acquisition et maîtrise des principes de base de la comptabilité <i>A la suite de la modification des maquettes de Licence, il est apparu possible et souhaitable de mutualiser cet enseignement avec les enseignements de Licence</i>	Comptabilité (L3, S2)	33					49.5
UE 2. Découverte du droit social										
		1	Approfondissement et mise en pratique des compétences théoriques	Ingénierie des relations individuelles de travail - Séminaire d'application			13.5			13.5
		1		Ingénierie des relations collectives de travail - Séminaire d'application			13.5			13.5
UE 3. Découverte du droit fiscal										
		1	Acquisition et mise en pratique des compétences théoriques	Droit fiscal (L3, S2)	33					49.5
		1		Droit fiscal - Séminaire d'application			13.5			13.5
UE 4. Histoire du droit de l'entreprise										
		1		Histoire du droit social (L3, S1)	33					49.5
		1		Histoire de la propriété en Europe (L3, S2)	33					49.5
				Total						238,5

CM = cours magistraux

CI = cours intégrés

TD = travaux dirigés

TP = travaux pratiques

TE = travail étudiant hors cours, TD et TP

Deuxième année de Diplôme de Juriste conseil d'Entreprise :

Les enseignements comprennent des cours mutualisés et portés par le Master 1 mention Droit des affaires ainsi que des enseignements propres au Diplôme de Juriste conseil d'Entreprise sous forme de séminaires d'application.

Intitulé de l'UE	Crédits	Coef.	Compétences attendues	Matières	CM	CI	TD	TP	TE	Total (HETD)
UE 1. Le patrimoine de l'entreprise										
		1	Découverte et acquisition des connaissances fondamentales	Régimes matrimoniaux <i>Il s'est avéré souhaitable et nécessaire de ne plus mutualiser ces enseignements avec ceux de Master 1 et de créer un séminaire propre au DU</i>	18					27
		1		Successions et libéralités (M1, S2)	33					49.5
		1		Propriété intellectuelle (M1, S1)	33					49.5
			Approfondissement des connaissances fondamentales acquises en DJCE 1^{ère} année <i>Cours supprimé du fait des enseignements de comptabilité suivi au titre de la première année de DU</i>	Comptabilité – Séminaire d'application			13.5			13.5
UE 2. Les salariés de l'entreprise										
		1	Approfondissement et mise en pratique des compétences théoriques	Ingénierie des relations collectives de travail – Séminaire d'application			13.5			13.5
		1		Gouvernance sociale des entreprises – Séminaire d'application			13.5			13.5
UE 3. L'activité de l'entreprise										
		1	Découverte et acquisition des connaissances fondamentales	Droit internationale privé 1 (M1, S1)	33					49.5
		1		Droit international privé 2 (M1, S2)	33					49.5
		1		Droit pénal des affaires (M1, S2)	33					49.5
					Total					301.5

CM = cours magistraux
 CI = cours intégrés
 TD = travaux dirigés
 TP = travaux pratiques
 TE = travail étudiant hors cours, TD et TP

Troisième année de Diplôme de Juriste conseil d'Entreprise :

Intitulé de l'UE	Crédits	Coef.	Compétences attendues	Disciplines concernées	CM	CI	TD	TP	TE	Total (HETD)
Allemand							26			26
Anglais							26			26
Module « Comptabilité »			Appliquer les règles complexes à des situations concrètes (analyse des faits, qualification et discussion)		36					54
Module « Droit des sociétés »					48					72
Module « Droit fiscal »					60					90
Module « Droit social »					48					72
				Total	192		52			340

CM = cours magistraux
 CI = cours intégrés
 TD = travaux dirigés
 TP = travaux pratiques
 TE = travail étudiant hors cours, TD et TP

Université				
			de Strasbourg	

Diplôme d'université | DU

Diplôme interuniversitaire | DIU

RENOUVELLEMENT DEMANDE POUR : 2021 - 2022

RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

SANS modification AVEC modification

Composante : Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion

Dénomination du DU : Terminologie juridique anglaise

Date d'approbation par le Conseil de composante : 19 avril 2021

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs (*obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour*) :

--

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention :

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention :

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU : 57

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ? Non

Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) :

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master : 96 HETD

1. Bilan de l'année écoulée

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale	93		12
Formation Continue			

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	
------------------------------------	--

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (<i>Volume d'enseignement * taux horaire chargé</i>)	4992	Droits spécifiques: (<i>ne pas prendre en compte les droits de base</i>)	9072
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	1814	Autres recettes *	
Autres dépenses*			
Total des dépenses	6806	Total des recettes	9072
Résultat (dépenses - recettes)		2265	

*A préciser :

Commentaire du résultat :
 Les droits spécifiques ont été réduits à partir de 2020-2021, passant de 150 à 112 euros. Un excédent continue néanmoins d'être observé. Il pourra être proposé une exonération des droits spécifiques à environ 15-20 inscrits au titre de 2021-2022 si le nombre d'inscrits reste élevé (voir prévisionnel ci-dessous).

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer *les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants*) :
 Les étudiants ont poursuivi leurs études en master 2. Le DU a permis à certains d'entre eux de justifier de compétences en anglais juridiques nécessaires dans certains masters 2. Une fraction des étudiants (5) envisage de valoriser le DU dans leur orientation professionnelle, notamment dans des fonctions de juriste-linguiste à la Cour de justice de l'Union européenne ou au sein du Conseil de l'Europe.

2. Budget prévisionnel

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale	85	7280
Formation Continue		
Exonération	20	

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (<i>52€ à minima</i>)	
---	--

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (<i>Volume d'enseignement * taux horaire chargé</i>)	4992	Droits spécifiques: (<i>ne pas prendre en compte les droits de base</i>)	7280
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	1456	Autres recettes *	
Autres dépenses dépl., missions	832		
Total des dépenses	7280	Total des recettes	7280
Résultat (dépenses - recettes)		0	

3. Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme LICENCE MASTER

Droits spécifiques (décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion
		(Apogee, DS2001, facture, SFC...)
DAU7U1/101	112	Apogée

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : OUI ou NON

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :

RENOUVELLEMENT DU DUEJP (diplôme d'université d'Etudes judiciaires et policières)

(non géré par le SFC)

X SANS modification AVEC modification

Composante : **Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion**

Dénomination du DU : **Diplôme d'université d'Etudes judiciaires et policières**

Date d'approbation par le Conseil de composante : 19 avril 2021

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs (*obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour*) :

(sans objet)

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention :

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention :

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU : 29

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ? Non

Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) :

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master : Volume horaire total, inclus les séminaires de révision, les suivis pédagogiques et les concours blancs : 442 HETD

(ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master)

1. Bilan de l'année écoulée

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale	20		2
Formation Continue			

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	
------------------------------------	--

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (<i>Volume d'enseignement * taux horaire chargé</i>)	15756 €	Droits spécifiques: (<i>ne pas prendre en compte les droits de base</i>)	18000 €
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	3600 €	Autres recettes *	
Autres dépenses*	7228 €		
Total des dépenses	26584 €	Total des recettes	18000 €
Résultat (dépenses - recettes)			-8584 €

*Suivi des stages (1040 €), entraînements et concours (5876 €), suivi pédagogique (312 €)

Commentaire du résultat : Le DU n'étant pas encore connu (c'est la 1^{ère} année qu'il existe), le nombre d'étudiants inscrits a été inférieur à ce qui était attendu. La communication n'a pu se faire que de façon conditionnelle, l'ouverture du DU n'étant alors pas encore acquise. Elle a été également naturellement freinée par la crise sanitaire. Cette année, une communication est prévue notamment lors de la semaine des masters. Le site de l'IEJ a, au demeurant, été refondu pour une meilleure lisibilité des formations proposées et une plus grande réactivité.

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer *les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants*) : Les concours auxquels se préparent les étudiants avec le DU se déroulant actuellement, il n'est pas encore possible de le savoir.

2. Budget prévisionnel

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale	30	1000 €
Formation Continue		
Exonération	1	

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	
------------------------------------	--

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	15756 €	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	29000 €
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	5800 €	Autres recettes *	
Autres dépenses*	7444 €		
Total des dépenses	29000 €	Total des recettes	29000 €
Résultat (dépenses - recettes)		0	

*A préciser : suivi des stages (1040 €), entraînements et concours (5876 €), suivi pédagogique (528 €)

3. Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme LICENCE MASTER X

Droits spécifiques (décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion
		(Apogee, DS2001, facture, SFC...)
DAUGU1/320	1000 €	Apogée

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : OUI X OU NON

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :

RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

SANS modification AVEC modification

Composante : Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion

Dénomination du DU : **DU Pollutions, nuisances et résilience – Acteurs de la protection de l'environnement**

Date d'approbation par le Conseil de composante : **19 avril 2021**

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs (*obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour*) :

La modification de la maquette demandée a comme objectif une adaptation des unités d'enseignements nécessaires pour répondre à l'évolution des connaissances et compétences dans le domaine de l'environnement et une professionnalisation des futurs acteurs de la protection de l'environnement.

1. Une réorganisation des modules pour plus de cohérence interne dans les UE

Les UE sont plus disciplinaires :

- > les aspects juridiques dans les UE 1 et 2 sont répartis entre pollution industrielle en UE 1 et protection de la nature en UE 2
- > les aspects sociologiques sont regroupés dans l'UE3,
- > la biologie dans l'UE4,
- > l'urbanisme et les sciences de la ville dans l'UE5,
- > et la physique-chimie et les phénomènes de pollution sont réparties par milieu l'eau et l'air dans l'UE 6 et une nouvelle UE 7 est créé pour intégrer la problématique des sols et ajouter une dimension supplémentaire consistant à étudier par le biais de l'éco/toxicologie les effets de certaines substances sur les milieux et le vivant.

2. Une actualisation des sujets étudiés (éthologie, ville résiliente, pollutions des sols, éco/toxicologie, protection de la biodiversité...) et une intégration dans chaque module d'une perspective, compatible avec l'étude de ces sciences, qui est celle de résilience (en rappel du titre du DU)

- > Dans l'UE juridique 2 est intégrée la dimension relative à la protection de la biodiversité,
- > Dans l'UE 3 les rapports Homme nature sont étudiés dans une approche anthropologique,
- > Dans l'UE 4 sont introduites l'éthologie et diverses approches de ce que peut être la résilience des écosystèmes (restauration écologique),
- > Dans l'UE 5 et en ajout, la question de la ville sera traitée sous l'angle de la durabilité et de la résilience,
- > Dans l'UE 6 la pollution sera abordée également dans ses aspects de remédiation,
- > L'UE 7 est une création et permet de compléter les approches des pollutions et d'intégrer la question aujourd'hui essentielle des pollutions des sols et celle de l'éco/toxicologie, c'est-à-dire l'étude des effets toxiques de substances sur le vivant et les écosystèmes,
- > L'UE 8 est également ajoutée et permet d'apporter à l'étudiant une méthodologie de la recherche et un accompagnement/suivi de l'étudiant avant et pendant son stage ou la rédaction de mémoire.

3. La possibilité pour l'étudiant de faire un stage et/ou un mémoire

La création de deux UE supplémentaires, les UE 7 et 8, augmentant le nombre d'heures de 45 h (25 h (UE7) + 20 h (UE 8)) permet au DU de passer de 155 à 200 h et de proposer la validation d'un stage. Ce stage permettra aux étudiants de mieux s'insérer dans le monde professionnel y compris celui de la recherche du fait d'une connaissance élargie des phénomènes et problématiques liés à l'environnement. Le stage est d'une durée de 2 à 6 mois. Cette possibilité est bienvenue notamment dans le contexte sanitaire actuel où les étudiants n'ont pas forcément pu valider des stages longs et/ou en présentiel sur le terrain.

Ce dernier changement implique une augmentation de tarif pour les étudiants qui suivront ce DU en tant que formation principale (et non inscrits par ailleurs en Master). Cette augmentation de tarif est de 50 euros.

A compter de la rentrée 2021-2022, il y a aura 2 profils de droits spécifiques : le profil de droits spécifiques 1 (inscrits dont le DU est une formation complémentaire) dont le tarif reste inchangé (150 euros) et le profil de droits spécifiques 2 (inscrits dont le DU est la formation principale), qui s'élève à 200 euros (volume horaire plus important).

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention : /

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention : Partenariat envisagé avec la Faculté des Sciences de la Vie et son master Plantes, environnement et génie écologique (Pengé).

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU : 48

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ?

Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) : 105 HETD sont mutualisées avec le Master 2 Mention Droit de l'environnement et de l'urbanisme parcours Droit de l'environnement, des territoires et de risques.

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master : 142.5 HETD

1. Bilan de l'année écoulée

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale	41		1
Formation Continue			

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	
------------------------------------	--

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	5980	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	6000
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	1230	Autres recettes *	
Autres dépenses*			
Total des dépenses	7210	Total des recettes	6000
Résultat (dépenses - recettes)		- 1210	

*A préciser :

Commentaire du résultat :

Le nombre d'inscrits est plus faible qu'en 2019-2020 (41 contre 51 en 2019-20). La perspective d'une sortie de crise sanitaire, ainsi que la possibilité de réaliser un stage pour les étudiants qui suivront cette formation à titre principal en 2021-2022 permettra de revenir à l'équilibre.

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants) :

2. Budget prévisionnel

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation initiale	49 dont 16 en form. principale	16x200 + 32x150 =8000 euros
Formation Continue		
Exonération	1 en form. complémentaire	

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	7410	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	8000
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	1600	Autres recettes : convention Master Pengé	1010
Autres dépenses*			
Total des dépenses	9010	Total des recettes	9010
Résultat (dépenses - recettes)		0	

3. Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme

LICENCE

MASTER

Droits spécifiques :

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion
		(Apogee, DS2001, facture, SFC...)
DAU5U1	150 euros (profil 1) ou 200 euros (profil 2)	Apogée
DAU5U1	850 euros	SFC

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : Oui ou Non

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :

Annexe 1 : Équipe et maquette pédagogiques du Diplôme d'Université
Pollutions, nuisances et résilience- Acteurs de la protection de l'environnement
Année universitaire 2021-2022

I. Équipe pédagogique

En application de l'article L613-2, al.2, la liste des enseignants intervenants dans les diplômes d'université doit être publiée sur le site internet de l'établissement.

A. Enseignants universitaires

Nom et grade des enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs		Section CNU (le cas échéant)	Composante ou établissement (si établissement extérieur)	Nombre d'heures assurées (HETD)	Enseignements dispensés
Nom	Grade				
Maurice WINTZ	MCF		Faculté des sciences sociales		Sociologie de l'environnement
Guillaume KRISTEN	Post-doc		Faculté des sciences sociales/SAGE		Sociologie de l'environnement
Isabelle COMBROUX	MCF, HDR		Facultés des sciences du vivant		Ecologie
Odile PETIT	DR CNRS		Université de Tours		Ethologie
Sylvie MASSEMIN	MCF HDR		Facultés des sciences du vivant		Ecologie
Dominique BADARIOTTI	PR		Faculté de géographie		urbanisme
Rémi Barbier	PR		ENGEEES		Sociologie de la ville
Jérôme CARRAYROU	MCF HDR		IUT Illkirch		Chimie de l'eau et de l'air
Gwenaél IMFELD	DR CNRS		LHYGES		Biogéochimie des polluants (sol)

B. Professionnels

Nom et fonction des professionnels	Entreprise ou organisme d'origine	Nombre d'heures assurées (HETD)	Enseignements dispensés
Vincent TISSOT	Directeur du département Urbanisme à la mairie d'Illkirch		Droit de l'environnement
François ZIND	avocat		Droit de l'environnement
Nicolas KIHN	avocat		Droit de l'environnement
Olivier LEMAIRE	Chercheur INRAE		Protection du vivant
Paul VANDJIK	Chambre régionale d'agriculture du Grand Est		Reconstitution d'écosystèmes fonctionnels
Fariborz LIVARDJANI	SAMU de l'environnement		Toxicologie et écotoxicologie

II. Enseignements

.Intitulé de l'UE	Crédits	Coef.	Compétences attendues	Matières	CM	CI	TD	TP	TE	Total (HETD)
UE1 initiation au droit de l'environnement		1	Acquisition des bases du droit et du droit de l'environnement et des réglementations en matière de pollution industrielle (installations classées pour le protection de l'environnement et déchets)	* Mise à niveau juridique *Droit de l'environnement industriel (ICPE, déchets)	25					37.5
UE 2 Protection juridique de la nature et approche du contentieux environnemental		1	Appréhension des instruments juridique de protection de l'eau et de la biodiversité et compréhension du système judiciaire et du procès environnemental	*Droit de l'eau et instruments juridiques de protection de la biodiversité *Le contentieux environnemental	25					37.5
UE 3 Société(s) et rapports Homme-Nature		1	Prendre conscience que les rapports Homme nature sont des construits sociaux qui peuvent différer d'une société à l'autre, percevoir les différents usages de la na nature et identifier les jeux d'acteurs de l'environnement (logiques, stratégies) Comprendre les mécanismes et jeux permettant une évolution des comportements et de pratiques en prenant l'exemple de l'espace rural (résultats d'enquêtes)	*Discussion anthropologique / perceptions des usages de la nature (jeu d 'acteurs) * L'espace rural comme terrain des changements de pratiques	25					37.5
UE 4 Introduction aux sciences du vivant et résilience(s)		1	Saisir les bases du fonctionnement et d'une évaluation des écosystèmes, comprendre ce qui peut être qualifié de service écosystémique et la résilience d'un écoystème S'initier à l'éthologie pour mieux comprendre le comportement animal et en quoi consiste le bien-être animal	*Introduction à l'écologie et évaluation de la biodiversité *Résilience des écosystèmes / / apport de l'éthologie	25					37.5
UE 5 Aménagement des territoires et ville		1	Posséder les bases de l'urbanisme et de l'aménagement d'un territoire Appréhender comment faire de nos villes des villes durables ou résilientes	*Initiation à l'urbanisme des territoires *Ville durable, ville résiliente ?	25					37.5

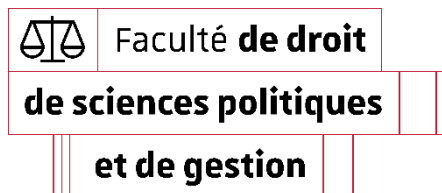
UE6 Polluants et transfert(s) (air et eau)		1	Acquisition des bases en chimie pour comprendre les phénomènes de pollutions Comprendre comment sont identifiées et mesurées les sources de pollution de l'air et de l'eau	*Mise à niveau en chimie * Identification des polluants, transferts et remédiation	5 25						45
UE 7 Pollution des sols et éco/toxicologie		1	* Appréhender les bases de l'étude des micropolluants dans le sol *Comprendre et apprendre comment sont évalués les effets des polluants sur les êtres vivants	*Pollution des sols * Eco/toxicologie	25						37.5
UE 8 Méthodologie(s) et suivi de stage et/ou de mémoire		5	*Perfectionner la rédaction d'un document écrit et le rendu sur des recherches en laboratoire ou sur un terrain	* Accompagnement et méthodologie de stage/mémoire	20						30
				Total	200						255

CM = cours magistraux
CI = cours intégrés
TD = travaux dirigés
TP = travaux pratiques
TE = travail étudiant hors cours, TD et TP

Les UE 3 à 6 sont mutualisées avec le M2 Droit de l'environnement, des territoires et des risques

La formation inclut un stage pratique facultatif d'une durée de 2 à 6 mois.

NB : un stage ne peut être reconnu que dans le cadre d'une année de formation comptant au moins 200h de cours devant les étudiants.



Institut d'études judiciaires

Droits spécifiques 2021/2022 (approuvés au conseil de faculté du 22 mars 2021)

FORMATION		Niveau	Montant des droits spécifiques
IEJ – Préparation à l'examen d'accès au CRFPA (étudiants inscrits au DUEJP)	Renouvellement	Master	200 €
IEJ – Préparation à l'examen d'accès au CRFPA	Renouvellement	Master	400 €

La préparation à l'examen d'accès au CRFPA

L'Institut d'Etudes Judiciaires de l'Université de Strasbourg prépare ses étudiants à l'examen d'accès à un Centre régional de formation professionnelle des avocats (CRFPA).

Une trentaine d'intervenants (enseignants-chercheurs, avocats, magistrats et autres) anime des séminaires de révision, propose des exercices qui complètent la formation initiale des étudiants et entraîne les étudiants à l'examen d'accès au CRFPA.

Des préparations aux oraux d'admission sont assurées par des professionnels expérimentés (dont plusieurs anciens membres de jurys).

LES CONDITIONS D'ADMISSION

- être titulaire d'un master 1 (ou équivalent) ou être inscrit dans un master 1 (ou équivalent)
- ne pas s'être présenté plus de trois fois à l'examen d'accès au CRFPA

Effectif prévisionnel : entre 350 à 400 étudiants

Durée de la formation : de mi-janvier à mi-juillet, soit 7 mois.

LES ENSEIGNEMENTS DISPENSES

Env. 250h CM

Préparation à la note de synthèse	2 heures CM + 12 heures TD
Droit des obligations	10 heures CM
Procédure civile	17 heures CM
Procédure pénale	17 heures CM
Procédure administrative	10 heures CM
Droit civil	18 heures CM
Droit social	10 heures CM
Droit des affaires	10 heures CM
Droit pénal	13 heures CM
Droit administratif	10 heures CM
Droit européen et international	14 heures CM
Méthodologie	6 heures CM
Libertés publiques et droits fondamentaux	70 heures CM
Histoire de la justice	10 heures CM
Expression orale	4 heures CM
Anglais	6 heures CM + 34 heures TD
Allemand	2 heures CM + 18 heures TD